

Forum de PLATFORMA, Florence, 2-3 avril 2012

DECLARATION FINALE

L'importance des gouvernements locaux et régionaux dans les partenariats de développement multi-acteurs

Nous, élus locaux et régionaux, représentants de collectivités européennes, rassemblés à Florence pour le Forum de PLATFORMA, la plateforme européenne des autorités locales et régionales européennes pour le développement, les 2 et 3 avril 2012, en présence de représentants d'autorités locales d'autres régions du monde :

Considérant le rôle et l'engagement des autorités locales et régionales (ALR) pour la lutte contre la pauvreté et le développement, soulignant l'importance de l'appui public à la coopération internationale dans une période de crise économique en Europe et le partenariat nécessaire entre les différents acteurs pour contribuer de manière plus efficace au développement des territoires ;

Considérant que les partenariats entre ALR, les gouvernements nationaux et organisations de la société civile (OSC) constituent une importante valeur ajoutée pour le développement des territoires, la paix et la réconciliation des peuples ;

Considérant que, tel que reconnu dans différents documents de l'Union Européenne, et notamment la Déclaration conjointe sur le « Consensus européen pour le développement », le rapport du Parlement Européen sur « Les collectivités locales et la coopération au développement » et la Communication de la Commission « Les autorités locales : des acteurs en faveur du développement », les ALR et les OSC sont des acteurs de pleins droits dans les coopérations au développement ;

Reconnaissant que ces rôles contribuent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, impliquent une responsabilité de concertation et une division du travail qui se fonde sur les spécificités de ces acteurs, et pour les ALR :

- *La responsabilité démocratique qui leur donne une légitimité d'action,*
- *Leurs compétences dans la prestation des services publics locaux et régionaux tel que l'eau, l'assainissement, l'aménagement du territoire, l'éducation, la santé l'état civil, le cadastre, les plans climat territoriaux et la formation professionnelle entre autres,*
- *Leur rôle clé dans l'articulation des acteurs du territoire afin de promouvoir le développement local et régional et une gouvernance participative ;*

Considérant que dans les pays partenaires, où la décentralisation est souvent plus récente, appuyer ces rôles dévolus aux collectivités revêt une importance accrue, qui détermine leur capacité à mettre en œuvre leur mission démocratique et leur mission de service public ;

- Nous réjouissons que la communication « **Un programme pour le Changement** », d'octobre 2011, confirme la reconnaissance des ALR dans le développement, mette l'accent sur l'approche par acteurs, et représente ainsi une avancée très positive, soutenue par PLATFORMA lors de la consultation préparatoire. Nous invitons la Commission européenne à lier plus fortement le rôle des ALR à **la gouvernance et la démocratie**, deux des priorités du Programme pour le changement : il ne peut y avoir ni démocratie sans démocratie locale, ni gouvernance sans gouvernance locale. Afin de contribuer à l'inclusion sociale, qui continuera à mobiliser au moins 20% de l'aide communautaire, la Commission devrait également considérer les responsabilités accrues des autorités locales et régionales dans la mise en œuvre des services sociaux de base dans le cadre des avancées de la décentralisation dans les différentes régions du monde ;

- Soulignons que l'approche du Programme pour le Changement doit désormais se décliner dans la **nouvelle architecture de l'instrument de coopération au développement (ICD)**, dont la Communication constitue la base politique, et appelons à ce qu'elle serve de modèle également pour les autres instruments de l'action extérieure de l'UE, notamment l'Instrument Démocratie et Droits de l'Homme et l'Instrument Voisinage;
- Appelons à une plus grande **complémentarité entre programmes géographiques et programmes thématiques**, et accueillons favorablement les débats en ce sens qui ont débuté au Parlement européen. Nous soulignons l'importance que les programmes géographiques reflètent les priorités du « Programme pour le Changement » que sont la gouvernance et la démocratie, y compris au niveau local, et appelons à faire de **l'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale** une priorité transversale à tous les programmes, en s'appuyant sur l'évaluation globale du soutien de la Commission européenne aux processus de décentralisation qui vient d'être publiée;
- Nous réjouissons de la proposition de maintien du **programme Acteurs non étatiques et Autorités locales** parmi les deux programmes thématiques de l'ICD en 2014-2020, et de l'accroissement du budget de ce programme, et appelons à l'adaptation de ses modalités de mise en œuvre ;
- Appelons la Commission européenne à prendre en compte l'expérience acquise des programmes régionaux comme URB-AL III par exemple, à proposer leur poursuite et leur réplique. Pour de nombreux gouvernements locaux et régionaux, ces programmes ont constitué un mécanisme d'initiation à la coopération décentralisée, en particulier dans le cadre d'initiatives de développement économique local, d'approche territoriale et de gouvernance multi-niveaux.
- Nous réjouissons de l'exercice innovant qu'a représenté en 2010 et 2011 le **dialogue structuré européen**, qui a associé les ALR pour la première fois, et appelons l'UE à renforcer ce dialogue politique avec les ALR et les OSC, notamment en assurant un échange régulier entre les Délégations de l'UE et les ALR et leurs associations représentatives au niveau de chaque pays partenaire. Nous prenons note de la proposition d'un **forum politique pour le développement** avec les institutions à Bruxelles sur une base pérenne et proposons que PLATFORMA qui rassemble les associations représentatives des ALR y représente ces acteurs;
- Regrettons cependant et exprimons notre inquiétude sur le fait que la **consultation préparatoire à la Communication d'octobre 2012** concerne exclusivement les organisations de la société civile alors que ce texte entend constituer la réponse politique de la Commission européenne au dialogue structuré, exercice multi-acteurs par essence, et appelons la Commission européenne à clarifier rapidement son **approche globale sur les partenariats multi-acteurs** d'une part et sa **stratégie d'engagement avec les ALR** d'autre part à travers un échange avec PLATFORMA ;
- Formulons la demande que, dans les pays partenaires de l'UE, **soient consultés tous les niveaux de gouvernance**, notamment les ALR et leurs associations représentatives, lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies d'appui par pays, et qu'au niveau européen, le partenariat de PLATFORMA avec la DG DEVCO de la Commission européenne et la Commission Développement du Parlement notamment soit consolidé, et qu'un dialogue soit engagé avec le **Service Européen d'Action Extérieure** (SEAE).